

Portrait d'Yves JEAN



Yves Jean, 68 ans est Président honoraire de l'Université de Poitiers depuis décembre 2020. Il a été président de l'université de Poitiers de mai 2016 à novembre 2020.

Professeur émérite de géographie, Yves Jean a une expérience d'économiste à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Poitou-Charentes, de 1980 à 1992, période au cours de laquelle il a soutenu une thèse sur les « Disparités économiques en agriculture à une nouvelle approche du revenu agricole ».

Il oriente ses travaux sur le développement inégal de l'agriculture française, les mutations des espaces ruraux, les nouvelles relations rural - urbain, les politiques publiques d'aménagement du territoire. Il est maître de conférences de géographie humaine au département de géographie à l'université de Tours de 1992 à 2000, puis nommé Professeur de géographie à l'Université de Poitiers. Il y est à l'initiative de la création d'un master 2 « Chargé d'analyse spatiale et de prospective territoriale » et d'une fédération de recherches « Territoires » pour développer des recherches pluridisciplinaires sur le thème des territoires. En tant qu'universitaire, il dirige la publication de différents ouvrages sur l'aménagement du territoire, l'espace rural, l'école en milieu rural...

Parallèlement à son parcours universitaire, Yves JEAN s'engage en tant qu' élu local, élu maire de Queaux en 1989, commune rurale du Montmorillonnais (Sud-est de la Vienne), mandat renouvelé jusqu'en 2008. Puis, de 2008 à 2020, il est élu conseiller municipal délégué à la prospective urbaine à Poitiers.

Il rejoint le CESER de l'ex-région Poitou-Charentes en 2014 en tant que Président de l'université de Poitiers et siège au CESER Nouvelle-Aquitaine depuis la fusion des régions en 2016.

Élu à la présidence du CESER Nouvelle-Aquitaine, il souhaite consolider la place de l'Assemblée socioprofessionnelle à l'échelle régionale, auprès des acteurs institutionnels mais également des organisations représentatives et favoriser la présence de l'instance consultative dans les territoires.